

RESIDENCE

TERRITOIRE

KIBUNGO



3809

 A.I.M.O.
 PROFIN
 RESIDENCE
 C.T.
 INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

 L'an mil neuf cent *saisies* le *12-2-1961*

jour du mois de *juin*, Nous *deputur*
 (grade) *agent territorial* nous trouvant à *Rukira*
 avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par *Kuganda Aristol*
 collecteur dûment délégué par Monsieur l'administrateur de territoire de *Fikungu* en date du *12-7-61* et avons constaté
 ce qui suit :

Existence en acquis.

Exercice antérieur :

I.C.	I.S.	I.B.
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Acquis en justification lors du dernier décompte

Acquis restant aux mains du collecteur ce jour

Acquis distribués

Exercice en cours :

I.C.	I.S.	I.B.
42	-	- 584
25	-	- 584
17	-	-

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : - I.C. à - F = -

- I.S. à - F = -

- I.B. à - F = -

Total

Exercice en cours : 17 I.C. à 412,50 F = 2012,50

- I.S. à - F = -

- I.B. à - F = -

Total 2012,50

Encaisse pratique.

	Nombre	Total
Billets de		
1.000	142	4.600
500		
100	42	4.200
50	21	1.050
20	65	1.300
10	29	290
5	7	35
Pièces de		
50	-	
20	-	
5	5	25
2	1	2
1	112	112
0,50	1	0,50
Titres valant espèce		
	Total	7.012,50

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse F Déficit F

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de F)

Observation sur la tenue des registres :

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à dans et le territoire a mis à la disposition du collecteur

Ainsi fait à aux jour, mois et an que dessus.

L'

Le collecteur,

120
92,5
07,5

RESIDENCE de Rwanda
TERRITOIRE de Kibungo

A.I.M.O.
PROFIN
RESIDENCE
C.T.
INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent Soixante le 18/7/61
jour du mois de Juillet, Nous De Zutter
(grade) Agent Territorial nous trouvant à Kibungo
avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par

NKAKA Henri collecteur dûment délégué par Monsieur l'administrateur de territoire de Kibungo en date du 18/7/61 et avons constaté ce qui suit :

Existence en acquis.

Exercice antérieur :

I.C.	I.S.	I.B.

Acquis en justification lors du dernier décompte

Acquis restant aux mains du collecteur ce jour

Acquis distribués

Exercice en cours :

I.C.	I.S.	I.B.
326	11	678
312	10	678
14	1	-

Acquis en justification lors du dernier décompte

Acquis restant aux mains du collecteur ce jour

Acquis distribués

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : I.C. à F =

I.S. à F =

I.B. à F =

Total

Exercice en cours : I.C. 14 à 412,50 F = 5.775

I.S. 1 à 224 F = 224

I.B. - à - F =

5.999

Total

Encaisse pratique.

Billets de

	Nombre	Total
1.000	-	
500	-	
100	38	3.800,-
50	34	1.700,-
20	18	360,-
10	13	130,-
5		

Pièces de

50	-	
20	-	
5	1	5,-
2	15	
1	14	14,-
0,50		

Titres valant espèce

Total

5.999

5.999,-

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse F Déficit F

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de F)

Observation sur la tenue des registres :

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à dans et le territoire a mis à la disposition du collecteur

Ainsi fait à aux jour, mois et an que dessus.

L'

Le collecteur,

RESIDENCE
TERRITOIRE

A.I.M.O.
PROFIN
RESIDENCE
C.T.
INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent soixante et un le 14 onzième
jour du mois de Juillet, Nous DE ZULTEK
(grade) Agent territorial nous trouvant à ZAZA
avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par

collecteur dûment délégué par Monsieur l'administrateur de territoire de en date du et avons constaté ce qui suit :

Existence en acquis.

Exercice antérieur :

I.C.	I.S.	I.B.
27	19	60
6	18	46
21	1	14

Acquits en justification lors du dernier décompte

Acquits restant aux mains du collecteur ce jour

Acquits distribués

Exercice en cours :

I.C.	I.S.	I.B.

Acquits en justification lors du dernier décompte

Acquits restant aux mains du collecteur ce jour

Acquits distribués

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : 21 I.C. à 4121,50 F = 8662,5
1 I.S. à 224 F = 224
14 I.B. à 115 F = 1610
Total 10.496,50

Exercice en cours : I.C. à F =

..... I.S. à F =

..... I.B. à F =

Total

Encaisse pratique.

	Nombre	Total
Billets de		
1.000	1	1139 ✓
500	21	10500 ✓
100	406	40600 ✓
50	1	50 ✓
20	1	20 ✓
10	-	-
5	1	5 ✓
Pièces de		
50	-	
20	-	
5	284	1420 ✓
2	64	128 ✓
1	1775	1775 ~✓
0,50	196	98 ✓
Titres valant espèce		
Total		56725
		<i>54.775</i>

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse F Déficit F

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de F)

Observation sur la tenue des registres :

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à dans

et le territoire a mis à la disposition du collecteur

Ainsi fait à aux jour, mois et an que dessus.

L'

Le collecteur,

*chef de la commune Kibare
RukAMBA J.B.*

RESIDENCE

A.I.M.O.
PROFIN
RESIDENCE
C.T.
INTERESSE

TERRITOIRE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent le

jour du mois de, Nous

(grade) nous trouvant à

avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectuée par

..... collecteur dûment délégué par Monsieur l'administrateur de territoire de en date du et avons constaté ce qui suit :

Existence en acquis.

Exercice antérieur :

I.C.	I.S.	I.B.
49	2	118
29	1	116
20	1	2

Acquis en justification lors du dernier décompte

Acquis restant aux mains du collecteur ce jour

Acquis distribués

Exercice en cours :

I.C.	I.S.	I.B.

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : I.C. 20 à 412,5 F = 8.500
 I.S. 1 à 224 F = 224
 I.B. 2 à 230 F = 230
 Total 8704

Exercice en cours : I.C. à F =

..... I.S. à F =

..... I.B. à F =

Total

Encaisse pratique.

	Nombre	Total
Billets de		
1.000		
500		
100		
50		
20		
10		
5		
Pièces de		
50		
20		
5		
2		
1		
0,50		
Titres valant espèce		
	Total	.

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse F Déficit F

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de F)

Observation sur la tenue des registres :

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à dans et le territoire a mis à la disposition du collecteur

Ainsi fait à aux jour, mois et an que dessus.

L'

Le collecteur,

Encaisse pratique.

	Nombre	Total
Billets de		
1.000	1	1000
500	-	-
100	2	200
50	-	-
20	1	20
10	20	200
5	4	20
Pièces de		
50	-	-
20	-	-
5	184	920
2	100	200
1	1092	1092
0,50	2	4
Titres valant espèce		
		3652
		11198
		14850
Accordéatif.		Total :

L'encaisse théorique et l'encaisse pratique (ne) concordent (pas)

Excédent de caisse F — Déficit F

L'encaisse maximum est respectée (est dépassée de F)

Observation sur la tenue des registres :

Registre Modèle A.

Registre Modèle B.

L'argent est conservé à dans

et le territoire à mis à la disposition du collecteur

Ainsi fait à aux jour, mois et an que dessus.

L'

Le collecteur,

RESIDENCE
TERRITOIRE

A.P.
PROFIN
RESIDENCE
C.T.
INTERESSE

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE PERCEPTION DE L'IMPOT INDIGENE

L'an mil neuf cent le
jour du mois de , Nous
(grade) nous trouvant à
avons contrôlé la perception de l'impôt indigène effectué par
 collecteur dûment délégué par Monsieur l'administrateur de territoire de en date du et avons constaté ce qui suit :

Existence en acquis.

Exercice antérieur :

I.C.	I.S.	I.B.
513 26	71	22
7	71	22
36	-	-

Acquis en justification lors du dernier décompte

Acquis restant aux mains du collecteur ce jour

Acquis distribués

Exercice en cours :

I.C.	I.S.	I.B.

Acquis en justification lors du dernier décompte

Acquis restant aux mains du collecteur ce jour

Acquis distribués

Encaisse théorique.

Exercice antérieur : 36 I.C. à 412,50 F = 14.850 Fr
- I.S. à - F = -
- I.B. à - F = -
Total: 14.850 Fr

Exercice en cours : I.C. à F =

I.S. à F =

I.B. à F =

Total :

-K.D-
RESIDENCE DU RUNDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

R E C U

du Comptable Territorial de Kibungu la somme de. ~~quatre mille~~
..... deux cent vingt quatre francs soixante
pour additionnels , taxes et prestations d'impôts indigènes
perçues au mois de. juillet
Exercice. '60 . . .

I.C. 17 x 252,50 = 4.292,50

I.S. - x 64,00 = —

I.B. - x 40,00 = —

Total: 4.292,50

Pour réception
Le Chef de . . .

Kijina
Ainsi

Kibungu, le. 18/7/61
Le Comptable Territorial

-K.D-
RESIDENCE DU RUNDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

R E C U

du Comptable Territorial de Kibungu la somme de trois mille
cent quatre cent vingt-neuf francs
pour additionnels , taxes et prestations d'impôts indigènes
perçues au mois de juillet
Exercice. 67

I.C. 14 x 252,50 = 3.535,00

I.S. 1 x 64,00 = 64,00

I.B. 1 x 40,00 =

Total: 3.599,00

Pour réception
Le Chef de . . . Rukira



Kibungu, le . . . 18/7/67
Le Comptable Territorial



-K.D-
RESIDENCE DU RUNDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

R E C U

du Comptable Territorial de Kibungu la somme de neuf mille
cent quatre-vingt-dix francs
pour additionnels, taxes et prestations d'impôts indigènes
perçues au mois de juillet
Exercice 1960.

I.C. 36 x 252,50 = 9090

I.S. x 64,00 = —

I.B. x 40,00 = —

Total: 9090

Pour réception
Le Chef de Kibungo

Kibungo, le 14/7/61
Le Comptable Territorial

-K.D-

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE KIBUNGU

R E C U

du Comptable Territorial de Kibungu la somme . cinq mille .
... neuf cent vingt six francs . soixante . . .
pour additionnels, taxes et prestations d'impôts indigènes
perçues au mois de . Juillet . . .

Exercice. 60 .

I.C.	27	x	252,50	=	5.302,50
I.S.	1	x	64,00	=	64,00
I.B.	74	x	40,00	=	<u>560,00</u>

Total:

5.926,50

Pour réception
Le Chef de. . .

Kibare

Ambo

Kibungu, le . 21/7/61 .
Le Comptable Territorial

D. M. D.

-K.D-
RESIDENCE DU RUANDA
TERRITORIAL DE KIBUNGU

R E C U

du Comptable Territorial de Kibungu la somme
~~cent mille quatre francs~~

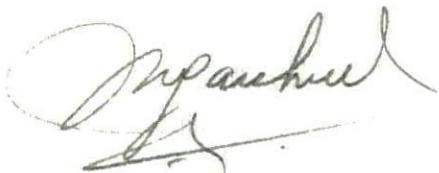
pour additionnels, taxes et prestations d'impôts indigènes
perçues au mois de ~~juillet~~

Exercice
1960

I.C.	20	x	252,50 =	5050
I.S.	1	x	64,00 =	64
I.B.	2	x	40,00 =	80
Total:				5194

Pour réception

Le Chef des H.M.R.



Kibungu, le
Le Comptable Territorial

DEZUTTER L.

